



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES



Projet de compte-rendu de la réunion du CA du 10/05/2018

Membres présents :

DELÉPINE Serge, GAUTIER Régis , GOARDOU Brice, KONARKOWSKI Michel , PHILIPPE Alain , POLEWIEZ Alain , VALTON Alain.

Membre absent excusé : LAUNAY Jean

Invités : MOSSOT François (au titre de commissaire aux comptes), MORIZOT Joël et VINCHES Bernard (au titre de la préparation du CDF Big Game du 14 au 18 août)

Régis GAUTIER , Président, ouvre la séance à 10h30.

Il rappelle l'ordre de jour prévu :

1. Approbation définitive du PV de la réunion du 11 janvier 2018.
2. Présentation de l'audit comptable et financier de l'exercice 2017.
3. Préparation du 15^{ème} Challenge Dorades. Point sur la situation à ce jour.
4. Préparation du Championnat de France "Big Game". Point sur la situation à ce jour.
5. Installation d'un nouveau climatiseur.
6. Vie du Club : participation au Salon de la Pêche en Mer de Nantes, concours interne 2018.
7. Questions diverses.

1.Approbation du PV de la réunion du 11 janvier 2018.

Michel KONARKOWSKI rappelle que le projet de PV adressé aux membres du CA n'avait fait l'objet d'aucune remarque ;

Le projet de PV est adopté définitivement à l'unanimité.

2. Présentation de l'audit comptable et financier de l'exercice 2017.

Régis GAUTIER rappelle que le résultat de cet audit a été adressé à tous les membres du CA et qu'il a été mis en ligne sur notre site à la rubrique « Espace membres ».

La parole est donnée à François MOSSOT qui a réalisé avec Eric SCHWEITZER cet audit.

François MOSSOT indique ,suite à une demande de Régis GAUTIER, qu'il était comptable public auparavant.

Il commente ensuite le document rédigé à la suite de cet audit.

Il indique que toutes les pièces comptables n'ont pas été systématiquement vérifiées mais que des sondages ont été effectués au hasard tant au niveau des recettes que des dépenses.

Il ajoute que toutes les factures sont classées par ordre chronologique avec le numéro d'enregistrement et peuvent être consultées par tous les adhérents qui le souhaitent.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

Il rappelle que le montant relativement élevé des frais bancaires est dû au décalage entre le dépôt des chèques correspondant aux adhésions et certains paiements. Il ajoute que la banque ne peut pas nous rétrocéder ces frais mais qu'elle s'est engagée à nous verser une subvention.

Il ajoute que seul le fonctionnement du bar donne lieu à des mouvements de numéraire et que tous les achats sont effectués avec des cartes « magasin » et réglés directement par le Trésorier en fin de chaque mois ce qui équivaut à un contrôle indirect.

Il rappelle que lors de l'AG un document relatif aux stocks (strouille, tenues vestimentaires) avait été présenté. Il propose de passer en écriture les stocks pour neutraliser les différences qui peuvent apparaître d'une année à l'autre étant donné que le Club doit réapprovisionner son stock de tenues en fonction des ventes et qu'il doit à chaque fois en acheter un nombre minimum. Il ajoute qu'il ne s'agit que d'une suggestion.

Il précise que la mise à disposition gracieuse du local par le Port de Pornichet est en fait une subvention qui n'est pas comptabilisée.

Pour conclure il indique que Eric SCHWEITZER et lui-même avaient considéré, au vu des vérifications effectuées, que les comptes qui avaient été présentés à l'AG pouvaient être certifiés.

Alain POLEWIEZ indique qu'une réunion avec les commissaires aux comptes aura lieu après le Challenge Dorades pour effectuer un bilan intermédiaire.

Michel KONARKOWSKI ajoute qu'il ne fait aucun doute que la désignation de François MOSSOT et Eric SCHWEITZER sera entérinée par la prochaine AG.

Une discussion s'engage ensuite sur la gestion des stocks. Faut-il les valoriser comme dans une entreprise ? François MOSSOT indique que ce n'est pas une obligation car il n'y a pas de bilan d'opérations. Il ajoute toutefois qu'il vaut mieux présenter un bilan avec des stocks.

Michel KONARKOWSKI signale que :

- pour les tenues vestimentaires, la valeur a été établie à partir des prix de vente et non pas des prix d'achat qui sont supérieurs car le Club prend à sa charge une partie du prix.
- pour la strouille, la valeur a été établie à partir des prix de vente, une valorisation ayant été effectuée, le travail des bénévoles ayant été pris en compte.

3. Préparation du 15^{ème} Challenge Dorades. Point sur la situation à ce jour.

Régis GAUTIER signale qu'actuellement 40 bateaux sont inscrits après le désistement récent de 2 unités pour cause de panne. Il précise que 132 pêcheurs sont inscrits et répartis comme suit : 35 capitaines, 34 matelots et 63 pêcheurs autres.

Il indique ensuite qu'il adressera un courriel aux adhérents pour organiser le vendredi matin l'installation des équipements (barnums, podium...) et la préparation des traditionnels sacs de bienvenue, des enveloppes « commissaire » et des lots d'appâts.

Alain VALTON intervient pour signaler que, compte tenu de la faible demande de lots d'appâts, il n'est pas nécessaire de fournir des chipirons.

Michel KONARKOWSKI signale que les achats de ces derniers se font en fonction des demandes et qu'il est impossible à une semaine du Challenge de changer les propositions indiquées dans les fiches d'inscription mais que tout pouvait être revu l'an prochain.

Suite à une remarque d'Alain PHILIPPE qui s'inquiétait des prévisions météo peu favorables pour le Week-End de la Pentecôte, Régis GAUTIER rappelle qu'une zone de repli est prévue.

Siège social : Port de Pornichet Cidex 15 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée le 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sports - N° Fédéral : ME 44 0005

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com

Adresse email : contact.eldoradoclubpornichet@gmail.com



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES



Michel KONARKOWSKI souhaite ensuite rappeler l'importance de l'aide que nous apporte Jean-Claude BRETHOMÉ au niveau du traitement informatique des résultats (classements pêcheurs et bateaux).

Régis GAUTIER ajoute qu'il a d'ores et déjà fait appel aux capitaines qui ne pourront pas participer à ce Challenge pour leur demander de rejoindre l'équipe en charge de la pesée autour de Christian FAVREAU et de Michel TRENTESEUX.

Michel KONARKOWSKI attire ensuite l'attention des présents sur le boycott de notre concours par le SKÄL Club dont les dirigeants n'ont pas apparemment apprécié le fait que nous ayons accepté d'organiser le Championnat de France Big Game suite à la demande de la FFPS . Il précise que seuls 4 bateaux de ce club se sont inscrits.

Régis GAUTIER signale que la Gendarmerie Maritime a attiré son attention sur l'illégalité de la distribution du poisson au profit de la SNSM, les prises effectuées lors de la pêche de loisir devant être exclusivement réservées à l'usage familial. Il ajoute qu'il demandera à la SNSM d'être présente à la pesée et de se charger de la distribution du poisson.

A propos du boycott dénoncé par Michel KONARKOWSKI ,Bernard VINCHES intervient pour signaler que les dirigeants du SKÄL Club n'ont pas dû apprécier l'intervention de Régis GAUTIER auprès des différents clubs de la région pour rappeler l'éthique à respecter à l'occasion de la pêche du thon , le poisson ne devant en aucun cas être découpé sur le ponton à la vue de tous.

Alain VALTON indique que cette intervention aurait pu être faite de manière plus élégante. Une discussion très animée s'engage à ce sujet.

Régis GAUTIER rappelle qu'il n'a jamais désigné la personne responsable de ce fait et donne lecture d'un extrait du message qu'il a envoyé à tous les présidents de clubs et aux capitaines de notre club et non pas à tous les membres du Club contrairement à ce qu'il avait dit: « Ce lundi nous avons vu débarquer un thon rouge sur le ponton du port par un membre d'un club de la région, avec découpe du poisson sur le ponton et distribution devant au moins une trentaine de personnes ».

Alain VALTON signale que ce n'est pas ce qu'on lui a rapporté.

Plusieurs personnes présentes lui demandent d'identifier ce « on ».

Régis GAUTIER indique qu'il trouve lamentable que l'on colporte des rumeurs sans être au courant des tenants et des aboutissants de cette affaire.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'il y a une réunion chaque vendredi et que cette réunion doit être l'occasion de demander au Président du Club de confirmer ou d'infirmer une information.

Départ de François MOSSOT.

4.Préparation du Championnat de France Big Game. Point sur la situation à ce jour.

Régis GAUTIER présente la fiche d'inscription qui a été élaborée de manière à ce que le montant demandé à chaque pêcheur (250€) couvre l'ensemble des coûts prévisibles : défraiement des capitaines , fourniture des sardines (120 kg par bateau)et de la strouille (3 seaux par bateau), les frais directement à la charge du Club (apéritifs, café, sacs de bienvenue). Il précise que les sardines seront achetées 1,92 € le kg à PEXEO pour garantir l'approvisionnement des bateaux inscrits ; le Club ne pouvant se permettre de prendre des risques pour un tel évènement. Il répète que le club ne devrait pas être déficitaire avec cette opération.

Siège social : Port de Pornichet Cidex 15 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée le 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sports - N° Fédéral :ME 44 0005

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com

Adresse email : contact.eldoradoclubpornichet@gmail.com



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

Il rappelle que le cahier des charges pour un Championnat de France prévoit l'édition d'une brochure de présentation par l'entité organisatrice. Il indique que cela représente un coût d'environ 5000€ (conception + impression). Il indique que Bernard VINCHES a obtenu de BNP PARIBAS la prise en charge de l'impression de 2000 brochures et que Bruno BOUVRY, journaliste professionnel et nouveau membre du Club, s'est proposé pour concevoir à titre gratuit cette brochure. Il ajoute qu'en conséquence toutes les participations obtenues auprès des sponsors sollicités constitueront un bénéfice net pour le Club.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'une réunion à laquelle avaient été conviés tous nos adhérents s'est tenue début février pour préparer ce championnat. Il précise qu'une vingtaine d'adhérents étaient présents et que Bernard VINCHES, Joël MORIZOT et Christian LE VANNIER s'étaient alors portés volontaires pour intégrer une commission chargée de trouver des sponsors.

Régis GAUTIER énumère ensuite la liste des sponsors qui ont déjà versé leur participation et Alain POLEWIEZ celle de ceux qui ont donné leur accord de principe. Ce dernier ajoute que le Club peut espérer récupérer près de 9000€.

Régis GAUTIER signale que le Club attendait des réponses aux demandes de subvention effectuées auprès du Conseil Régional des pays de la Loire et du Conseil Départemental de Loire Atlantique.

Il présente ensuite l'organisation de ce championnat dans ses grandes lignes :

- Accueil des équipages le mardi à l'Espace Camille Flammarion et vérification du matériel par Amine MAMMARI responsable de la commission Big Game de la FFPS Mer.

- Trois jours de pêche entre le mercredi et le samedi.

Il ajoute qu'il a adressé le programme et le règlement de ce championnat à tous clubs de la région ainsi qu'à tous nos adhérents.

Alain PHILIPPE souhaite connaître le nombre d'équipages déjà inscrits.

Régis GAUTIER répond que l'on pouvait, pour l'instant, compter sur 40 pêcheurs soit 10 équipages de 4 personnes. Il ajoute qu'il n'y aura certainement aucun équipage du SKÅL Club car ce dernier organise un concours « open », donc hors du cadre fédéral, la semaine suivante.

Il ajoute que la brochure qui sera éditée sera envoyée à tous club de la Région ainsi que, bien entendu, à tous les sponsors qui ont permis sa réalisation.

Il signale enfin qu'une conférence de presse sera organisée d'ici la fin du mois de juin pour promouvoir cet événement et assurer la notoriété de notre Club.

Alain POLEWIEZ suggère que les bénéfices réalisés soient utilisés pour aider financièrement les adhérents qui souhaiteraient participer au Championnat de France 2019.

Michel KONARKOWSKI rappelle que le Club a toujours aidé financièrement ses adhérents participant à un Championnat de France.

Régis GAUTIER indique que pour l'organisation de la dernière journée (remise des prix, cocktail, repas de gala) il avait d'abord été envisagé de tout regrouper à « Ker Juliette » comme cela avait été le cas lors de l'organisation du Championnat de France Bateau mais seule une petite salle pouvait être mise à notre disposition le 18 août et que, par conséquent, il avait été décidé de réserver les installations du Centre de Congrès de l'Hippodrome de Pornichet. Il précise que nous aurons à notre disposition la moitié de la salle où se déroule le Forum des associations ainsi que la terrasse. Il ajoute qu'à cette occasion les photos prises pendant la compétition par Bruno BOUVRY à partir du bateau « Presse » pourront être projetées. Il précise que les coûts de la location des installations et du traiteur (4500€)



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

seront couverts par les recettes du repas. Il rappelle que le coût du cocktail était prévu dans les inscriptions.

Bernard VINCHES intervient pour signaler qu'il faudra inviter au repas de gala nos plus grands annonceurs soit une dizaine de personnes. Cette proposition est bien entendu retenue .

Régis GAUTIER ajoute que l'organisation de cette compétition sera bénéficiaire pour le Club aussi bien au niveau de sa notoriété qu'au au niveau de ses finances.

Suite à une question d'Alain PHILIPPE concernant le renouvellement de cette opération et la position des autres clubs, Régis GAUTIER souhaite rappeler comment notre Club a fini par être l'organisateur de ce Championnat de France :

- Au mois de décembre 2017 lors d'une réunion de la Commission Régionale Mer de la FFPS Fred MULLER , président du SKÄL Club ,lui a annoncé avoir refusé d'organiser le dit championnat. Il lui a répondu qu'il n'avait jamais donné suite à la demande d' Amine MAMMERI faute d'éléments s'y rapportant.

- Au début du mois de janvier 2018, il indique avoir été relancé par Amine MAMMERI qui lui a annoncé que le SKÄL Club ,qui avait postulé pour organiser cette compétition, avait finalement renoncé mais souhaitait organiser un concours open.

- Le 11 janvier 2018, le CA avait donné son accord après avoir examiné le dossier enfin adressé par Amine MAMMERI.

Michel KONARKOWSKI rappelle que lors de la réunion de la Commission Régionale Mer qui s'est tenue début février à ST GILLES CROIX DE VIE il s'est vu reproché par les dirigeants du SKÄL Club de ne pas les avoir associés à cette organisation alors qu'ils se présentés à cette réunion avec des affiches pour leur concours open pour lequel nous n'avons pas été contactés.

Régis GAUTIER tient à féliciter Christian LE VANNIER, Joël MORIZOT et Bernard VINCHES pour le remarquable travail accompli au sein de la commission « Sponsoring ».

Il ajoute que les seuls frais engagés à ce jour sont ceux relatifs à la tenue de notre stand au Salon de la Pêche en Mer à Nantes, soit environ 400€

Alain POLEWIEZ demande aux membres de la commission précitée de lui fournir toutes les factures de fournitures achetées.

5. Achat d'un nouveau climatiseur.

Régis GAUTIER indique qu'il a fait deux demandes de devis.

Un seul d'un montant de 2063 € lui est parvenu pour l'instant.

Il donne ensuite quelques précisions sur ce devis : Climatisation réversible MITSUBISHI d'une puissance frigorifique de 3,5 KW, une unité intérieure très silencieuse (22dB), une unité extérieure , télécommande. Il précise que le coût de cette climatisation est de 850 € ; le reste du devis correspondant aux accessoires et à la main d'œuvre.

Alain PHILIPPE souhaite savoir si une autorisation avait été demandée à la Direction du Port.

Régis GAUTIER lui répond qu'il avait interrogé le Directeur du Port à ce sujet et que celui-ci n' avait émis aucune objection.

Il demande ensuite au CA l'autorisation de faire installer une climatisation pour un montant maximum de 2063€.

Cette autorisation est accordée à l'unanimité



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

6. Vie du Club : participation au Salon de la Pêche en Mer de Nantes, concours interne 2018.

Il est unanimement reconnu que notre stand au Salon de la Pêche en Mer a connu un beau succès : nombreux visiteurs, plusieurs adhésions en vue.

Bernard VINCHES indique qu'à plusieurs reprises il lui a été demandé si le Club possédait une école de pêche. Etant donné que la création d'une telle école poserait de nombreux problèmes en particulier au niveau des assurances, il suggère que le Club organise des sorties réservées à des jeunes invités accompagnés

Joël MORIZOT intervient pour proposer l'organisation d'un atelier de présentation de diverses techniques de pêche en mer animé par un commercial d'Ultimate Fishing qui est l'un de nos sponsors.

Cette proposition est retenue.

Alain VALTON signale que le Club de Christian FAVREAU avait déjà organisé un atelier de ce type.

Michel KONARKOWSKI rappelle que le Club avait déjà organisé cette année un atelier animé par Didier BAHIN et Alain POLEWIEZ.

Une discussion s'engage ensuite sur les différents types d'ateliers qui pourraient être organisés avec des intervenants extérieurs tels que Benoît BOUTIN , champion de France de pêche en mer.

A propos du concours interne 2018, Michel KONARKOWSKI indique qu'une seule manche a pu être organisée en raison des conditions météorologiques. Il regrette que la manche prévue le samedi 5 mai n'ait pu avoir lieu alors qu'au moins 7 bateaux du Club étaient de sortie ce jour-là. Il indique que les prévisions météo pour le samedi 12 ne sont pas bonnes (1,30 m de houle annoncés).Il ajoute que si la météo s'améliore il organisera une manche avant le Challenge Dorades.

7. Questions diverses :

Aucune question diverse n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h05.